

Compte rendu du 55^{ème} Congrès de l'Union Internationale des Magistrats (UIM) qui se tenait du 9 au 15 novembre 2012 à WASHINGTON DC, USA.

Lors de ce congrès, les délégations d'associations de magistrats de 66 pays sur les 77 que comptait l'UIM, outre 3 associations (Colombie, République Dominicaine et Pérou) dont l'adhésion devait être examinée cette année, ont été présentes.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la lecture d'une lettre de Barack OBAMA.

Traditionnellement le congrès mondial se déroule en 3 temps : une journée consacrée aux travaux des groupes régionaux, une journée consacrée aux travaux des commissions d'études, le reste du temps par des sessions du Conseil Central de l'UIM.

I – La réunion de l'Association Européenne des Magistrats

Se reporter aux travaux de l'AEM sur notre site.

Christophe Régnard, Président de l'USM, a été élu à l'unanimité Président de l'Association Européenne des Magistrats

II – Les travaux en commissions d'études

L'UIM compte 4 commissions qui étudient des questions d'intérêt commun pour la justice dans tous les pays, considérées du point de vue comparé et transnational.

La 1^{ère} commission chargée des problèmes de la Justice et du statut des magistrats, étudiait cette année « les juges et la spécialisation ».

La 2^{ème} commission chargée du droit civil et de la procédure civile, examinait « les aspects des litiges concernant de la propriété littéraire et artistique ».

La 3^{ème} commission chargée du droit pénal et de la procédure pénale travaillait sur « les infractions aux droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle, particulièrement par l'usage d'Internet ».

Enfin, la 4^{ème} commission chargée du droit public et du droit social étudiait le thème de « la propriété intellectuelle et la concurrence en relations du travail ».

III – Le conseil central de l'UIM

A la suite de la demande de plusieurs pays, trois résolutions (accessibles sur notre site) ont été adoptées par le Conseil Central :

- L'une, générale, relative aux atteintes à l'indépendance,
- L'autre relative aux réductions de rémunérations en lien avec la crise économique,
- La dernière, plus spécifique à la situation grecque.

Christophe REGNARD, Président de l'USM, a été réélu en qualité de vice-président de l'Union Internationale des Magistrats.